



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 2 décembre 2014

APPLICATION IMMÉDIATE DE LA CCN AUTO MOTO !

Mardi 2 décembre, plusieurs dizaines de militants CGTR de l'Auto Moto se sont rassemblés devant le siège de la DIECCTE à Saint Denis pour exiger l'application de la convention collective nationale (CCN) du secteur à la Réunion.

Malgré des années de négociations en NAO, le patronat des concessions automobiles, des garages et autres stations essence et de contrôle technique se refusent toujours à l'appliquer, se réfugiant derrière l'article 16 de la Constitution qui leur permet de s'en exonérer.

Les patrons de l'Auto Moto ont en effet beaucoup à perdre dans l'affaire, car si la CCN entrait en vigueur les 25 000 salariés du secteur verraient leurs salaires augmentés d'emblée en moyenne de 8 % et ils bénéficieraient de nombreuses primes et avantages contenus dans cette convention.

Lors des négociations de ce jour, les représentants des grosses entreprises ont une fois de plus utilisé un subterfuge pour ne pas signer, prétextant qu'un représentant d'une station essence du sud s'y opposait !

En fait le Médef (les Hayot, Caillé et consorts) jouent la montre pour avoir le temps de convaincre certaines entreprises de sortir du champ d'application de la convention collective. Constatant que les négociations n'avaient pas débloqué la situation, le directeur de la DIECCTE a fixé la prochaine rencontre à la mi-janvier 2015. En tout état de cause, les faux fuyants des patrons cesseront le jour où des milliers de salariés cesseront le travail pour obtenir que leurs droits soient respectés. Souhaitons donc que la manifestation de ce mardi appelle d'autres !

CLINIQUE DE LA PAIX : LES SALARIÉS OBTIENNENT GAIN DE CAUSE

Après l'échec de la dernière réunion des NAO entre la direction de la clinique et la CGTR, lors de laquelle plusieurs travailleurs ont accompagné le délégué CGTR, nos camarades se sont réunis et ont décidé de poser un préavis de grève à partir du jeudi 27 novembre.

Dès réception du préavis, le patron qui ne voulait pas entendre parler d'augmentation de salaire de plus de 0,5 %, a rappelé les délégués à la table de négociation.

Finalement les salariés obtiendront 40 € brut de plus par mois, la revalorisation du point d'indice salarial de 6,90 à 6,97, le remplacement des repas de nuit par une prime de 2,45 € et une rallonge de 2000 € pour le budget du comité d'entreprise.

Pour leur première bataille, les salariés de la clinique ont su faire reculer leur direction.

QUAND LA RADINERIE D'UN PATRON SE RETOURNE CONTRE LUI

Suite à une agression avec arme sur son lieu de travail, une vendeuse en bijouterie était traumatisée à l'idée de se rendre sur son lieu de travail et a demandé un départ négocié avec son employeur. Suite au refus de son patron, la CGTR est intervenue afin de trouver une solution à l'amiable, bien sûr en préservant tous les intérêts de la salariée qui, après calcul de ses droits, devait récupérer environ 8000 euros comprenant heures supplémentaires, prime COSPAR et indemnité de licenciement.

L'employeur ayant refusé de lui payer ce montant, la salariée reconnue inapte après l'accident survenu sur son lieu de travail, a fait valoir son droit au doublement de son indemnité de licenciement.

Résultat l'employeur a dû faire lui un chèque de 12 500 euros net !

LE COÛT DU CAPITAL

Selon un rapport de la banque suisse UBS et de l'agence de conseil Wealth-X, 211 000 ultra-riches de la planète détiennent aujourd'hui 13 % de la richesse mondiale. Ils sont à la tête d'un patrimoine évalué à 30 000 milliards de dollars, soit deux fois le Produit Intérieur Brut américain.

Et grâce au système de domination capitaliste, cette minorité de nantis continue à s'enrichir encore plus (+ 6 % en 2013) chaque année qui passe.

Alors que cette ultra minorité de l'humanité (0,003 % de la population mondiale) aspire littéralement la richesse produite par des milliards d'êtres humains, des millions de travailleurs sont maintenus dans un quasi esclavage par leurs exploités ; la grande majorité des ouvriers ne dispose pas d'un salaire suffisant pour répondre à leurs besoins ; des centaines de millions de

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

travailleurs sont réduits au chômage ou aux petits boulots ; dans certains pays, on assiste au retour du travail des enfants, dans d'autres il n'a jamais disparu ; un humain sur sept n'a pas accès à l'eau potable, et chaque jour, 17.000 enfants de moins de 5 ans meurent de causes évitables...

Voilà le bilan du capitalisme qu'on nous présente comme le meilleur système social jamais inventé par l'homme ! De quoi faire réfléchir et rêver d'une autre société !

COOPÉRATION FRANCO ALLEMANDE CONTRE LES TRAVAILLEURS

Le ministre de l'économie français Emmanuel Macron et son homologue allemand Sigmar Gabriel ont reçu un rapport rédigé par un allemand et un français, Jean Pisani Ferry, le président du comité de suivi du CICE, préconisant d'accroître les investissements en Allemagne... et une nouvelle « réforme du travail en France ».

En bref ces « experts » ne préconisent ni plus ni moins que de donner le pouvoir aux patrons de baisser horaires et salaires, y compris dans les entreprises qui font du profit, d'organiser les Négociations Annuelles Obligatoires non plus tous les ans, mais tous les trois ans et de cesser de faire dépendre l'évolution du Smic non plus de l'inflation et de l'augmentation moyenne des salaires, mais de la productivité de l'économie du pays, ce qui reviendrait à diviser par deux l'augmentation du Smic, déjà réduite à quasiment rien !

Car pour ces messieurs il n'est pas question de prendre sur les profits capitalistes, mais de pressurer encore plus les travailleurs. Nous voilà avertis, de nouveaux mauvais coups sont en préparation contre nous, salariés. Préparons-nous à riposter !

12^{ème} CONGRÈS DE LA CGTR : LA CGTR AU CŒUR DES LUTTES



Le 12^{ème} congrès confédéral de la CGTR s'est tenu au Port et a rassemblé 274 délégué(e)s d'entreprises aussi bien privées que publiques. Après le discours d'accueil d'Ivan Hoareau, les différents rapports d'activité, financier, statutaires et d'orientation présentés par les dirigeants ont suscité de nombreuses interventions des militants qui ont souligné la responsabilité du patronat et du gouvernement dans la dégradation des conditions de vie et de travail des salariés, chômeurs et retraités.

Les camarades ont souligné la faiblesse des bas salaires et la nécessité de se battre pour obtenir des augmentations conséquentes, d'imposer l'échelle mobile des salaires. Pour lutter contre le chômage, ils se sont prononcés pour l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire et ont dénoncé l'enrichissement éhonté des capitalistes dans cette période de crise et la persistance à la faire payer au prix fort par les travailleurs.

Certains camarades ont rappelé les luttes menées ces quatre dernières années contre les licenciements, pour l'augmentation des salaires, contre la précarité.

D'autres, évoquant le poids du chômage, le sentiment d'injustice pour ceux qui se sont exilés pendant de longues années en France et n'arrivant que difficilement à revenir travailler à la Réunion, de ceux qui ont fait des études et ne trouvent pas à s'embaucher dans l'île, se sont prononcés pour la priorité d'embauche pour les Réunionnais. D'autres encore sont cependant intervenus pour rappeler que la responsabilité du chômage, des bas salaires, etc. incombe exclusivement au patronat et à l'Etat qui suppriment des emplois et entretiennent la précarité.

Le représentant de la CGT, Lataud, a mis en garde contre les idées d'extrême droite et de rejet des travailleurs étrangers qui sont mortelles pour le combat de la classe ouvrière et ses organisations. Il a insisté sur la nécessaire coopération fraternelle entre la CGTR et la CGT. Quant à Ivan, il a déploré l'impossibilité pour la CGTR d'inviter à notre congrès (pour des raisons financières) les représentants des syndicats de l'Océan indien, mais a rappelé que la CGTR travaillait en étroite collaboration avec eux.

Notre congrès s'est d'ailleurs terminé sur l'Internationale afin de bien montrer que les intérêts des travailleurs sont partout les mêmes, quels que soient leurs pays.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68